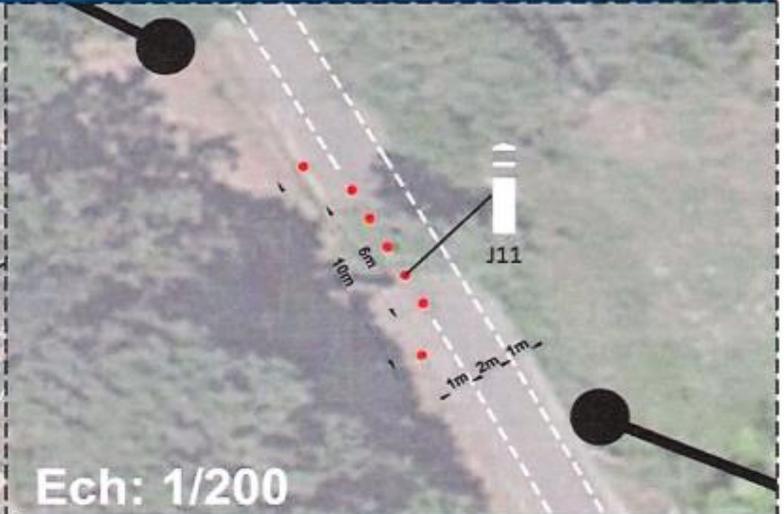
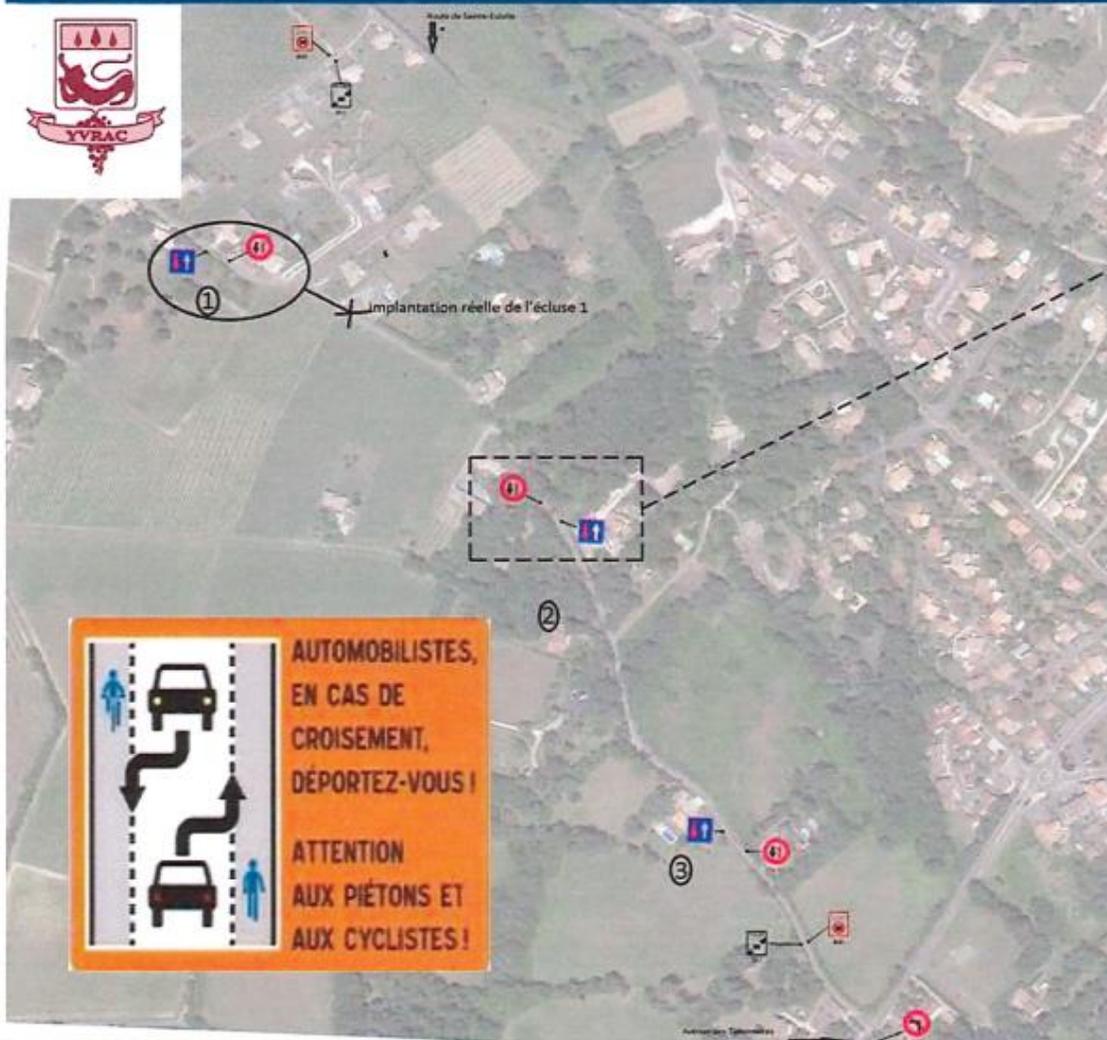


PROJET



Ech: 1/200

Mesdames et Messieurs les riverains du Chemin de la Roche,
Des travaux pour la sécurisation du Chemin de la Roche auront lieu du 10 au 13 juillet. Pendant ces travaux, la circulation sera alternée.
A la fin de ces travaux, les nouveaux aménagements seront :

- Réalisation de 3 écluses (rétrécissement de la chaussée imposant une circulation alternée)
- Vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble du Chemin de la Roche
- Interdiction de tourner à gauche depuis la D115
- Chaussée à voie centrale banalisée, avec réduction de la voie centrale sans marquage axial (voir schéma), proposant un aménagement pour les cyclistes, voire les piétons

Bien à vous,
Les Elus de la Commission Voirie.